

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
J 1 Férié	D 1	D 1	M 1	V 1	L 1	M 1	S 1	M 1	J 1	D 1 Férié	M 1
V 2 01	L 2	L 2	J 2	S 2	M 2	J 2 27	D 2	M 2	V 2 40	L 2	M 2
S 3	M 3	M 3	V 3 14	D 3	M 3	V 3	L 3	J 3 36	S 3	M 3	J 3
D 4	M 4	M 4	S 4	L 4	J 4 23	S 4	M 4	V 4	D 4	M 4	V 4 49
L 5	J 5 06	J 5 10	D 5	M 5	V 5	D 5	M 5	S 5	L 5	J 5 45	S 5
M 6	V 6	V 6	L 6 Férié	M 6	S 6	L 6	J 6	D 6	M 6	V 6	D 6
M 7	S 7	S 7	M 7	J 7 19	D 7	M 7	V 7 32	L 7	M 7	S 7	L 7
J 8 02	D 8	D 8	M 8	V 8 Férié	L 8	M 8	S 8	M 8	J 8 41	D 8	M 8
V 9	L 9	L 9	J 9 15	S 9	M 9	J 9 28	D 9	M 9	V 9	L 9	M 9
S 10	M 10	M 10	V 10	D 10	M 10	V 10	L 10	J 10 37	S 10	M 10	J 10 50
D 11	M 11	M 11	S 11	L 11	J 11 24	S 11	M 11	V 11	D 11	M 11 Férié	V 11
L 12	J 12 07	J 12 11	D 12	M 12	V 12	D 12	M 12	S 12	L 12	J 12 46	S 12
M 13	V 13	V 13	L 13	M 13	S 13	L 13	J 13 33	D 13	M 13	V 13	D 13
M 14	S 14	S 14	M 14	J 14 Férié	D 14	M 14 Férié	V 14	L 14	M 14	S 14	L 14
J 15 03	D 15	D 15	M 15 16	V 15 20	L 15	M 15	S 15 Férié	M 15	J 15 42	D 15	M 15
V 16	L 16	L 16	J 16	S 16	M 16	J 16 29	D 16	M 16	V 16	L 16	M 16
S 17	M 17	M 17	V 17	D 17	M 17	V 17	L 17	J 17 38	S 17	M 17	J 17
D 18	M 18	M 18	S 18	L 18	J 18 25	S 18	M 18	V 18	D 18	M 18	V 18 51
L 19	J 19 08	J 19	D 19	M 19	V 19	D 19	M 19	S 19	L 19	J 19 47	S 19
M 20	V 20	V 20 12	L 20	M 20	S 20	L 20	J 20	D 20	M 20	V 20	D 20
M 21	S 21	S 21	M 21	J 21 21	D 21	M 21	V 21 34	L 21	M 21	S 21	L 21
J 22 04	D 22	D 22	M 22	V 22	L 22	M 22	S 22	M 22	J 22 43	D 22	M 22
V 23	L 23	L 23	J 23 17	S 23	M 23	J 23 30	D 23	M 23	V 23	L 23	M 23 52
S 24	M 24	M 24	V 24	D 24	M 24	V 24	L 24	J 24 39	S 24	M 24	J 24
D 25	M 25 Jour de paie	M 25	S 25	L 25 Férié	J 25 26	S 25	M 25	V 25	D 25 -1h	M 25 48	V 25 Férié
L 26	J 26 09	J 26 13	D 26	M 26	V 26 Jour de paie	D 26	M 26 35	S 26	L 26	J 26 Jour de paie	S 26
M 27	V 27	V 27 Jour de paie	L 27	M 27 Jour de paie	S 27	L 27	J 27 Jour de paie	D 27	M 27	V 27	D 27
M 28 Jour de paie	S 28	S 28	M 28 Jour de paie	J 28 22	D 28	M 28	V 28	L 28 Jour de paie	M 28 Jour de paie	S 28	L 28
J 29 05	Zone A Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers, Zone B Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg, Zone C Caen, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.	D 29 +1h	M 29	V 29	L 29	M 29 Jour de paie	S 29	M 29	J 29 44	D 29	M 29 Jour de paie
V 30		L 30	J 30 18	S 30	M 30	J 30 31	D 30	M 30	V 30	L 30	M 30 53
S 31		M 31	D 31	D 31		V 31	L 31		S 31		J 31
Période de recueil du 30/11 au 03/01 (5 semaines)	Période de recueil du 04/01 au 31/01 (4 semaines)	Période de recueil du 01/02 au 28/02 (4 semaines)	Période de recueil du 01/03 au 28/03 (4 semaines)	Période de recueil du 29/03 au 02/05 (5 semaines)	Période de recueil du 03/05 au 06/06 (5 semaines)	Période de recueil du 07/06 au 04/07 (4 semaines)	Période de recueil du 05/07 au 01/08 (4 semaines)	Période de recueil du 02/08 au 05/09 (5 semaines)	Période de recueil du 06/09 au 03/10 (4 semaines)	Période de recueil du 04/10 au 31/10 (4 semaines)	Période de recueil du 01/11 au 05/12 (5 semaines)

UNSA Disneyland Paris - Bâtiment des Syndicats - BP 100 - 77777 MARNE LA VALLÉE Cedex 4

Tél. : 06 02 19 51 74 - E-mail : disney.unsa@unsa.org

Les dates sont données à titre indicatif et n'engagent en aucun cas la responsabilité d'UNSA Disneyland Paris et de l'éditeur.

 Dernier jour de déclaration de défraiement kilométrique

 Zone A

 Zone B

 Zone C

UNSA Disneyland paris, votre force collective au quotidien.



NUMÉROS UTILES

- SERVICE SANTÉ AU TRAVAIL**
> Tél. : 01 64 74 55 63
- MISSION HANDICAP**
> Tél. : 01 64 74 48 08/01 64 74 36 32
- SERVICE SOCIAL**
> Tél. : 01 64 74 43 19
E-mail : dlp.service.social@disney.com
- LIGNE STIMULUS** (soutien psychologique)
> 24/24h - 7j/7 > 0801 802 213
- SERVICE LOGEMENT**
> Tél. : 01 64 74 61 04
- SERVICE EMPLOI SENIORS**
> Tél. : 01 64 74 61 35
- RÉFÉRENT HARCÈLEMENT**
> Tél. : 06 02 19 51 74
dlp.ref.harcèlement.sexuel@disney.com
- RÉFÉRENT INAPTITUDE ET RECLASSEMENT / ATMA**
> Tél. : 07 60 29 75 27
- COMMISSION D'INFORMATION ET D'AIDE AU LOGEMENT**
> Tél. : 06 17 99 41 62
- COMMISSION ENFANCE**
> Tél. : 06 19 99 03 11
- FOND DE SOLIDARITÉ**
> Tél. : 06 70 27 66 38
- GARDE D'ENFANT EN URGENCE**
> Tél. : 0 800 34 76 39
- RETRAITES / SENIOR**
> Tél. : 01 64 74 61 35
- GHRO**
> Tél. : 01 60 30 00 10

TÉLÉTRAVAIL

- Jusqu'à 10 jours maximum par mois.
- Frais inhérent à la pratique du télétravail : 2,70 €/jours télétravailler dans la limite de 59,40 €/ mois.
- Dotation prise en charge de 50 % du coût de l'achat dans la limite de 600 euros TTC.
- Frais de transport continuent à être remboursés.

AVANTAGES ENTREPRISE

- Prime de naissance / adoption 392 €, et 784 € pour optionnel. (environ, selon critère, versée par la mutuelle).
- Abondements sur le PEE et sur le PERECO 1250 €/an max.
- Défraiement kilométrique jusqu'à 1200€/an max.
- Aide à la petite enfance de moins de 4 ans : de 380,14 €/enfant ou 1 place à la crèche.

2026

GRILLE DES SALAIRES

Mise à jour 1^{er} janvier 2026 (montant brut)

Coef	Minima 2026
150	1 855.00 €
175	1 880.00 €
181	1 900.00 €
187	1 920.00 €
200	1 955.00 €
215	1 985.00 €
220	2 030.00 €
225	2 235.00 €
250	2 260.00 €
260	2 535.00 €
280	2 690.00 €
300	2 819.44 €
360	3 101.85 €
400	3 291.67 €
430	3 759.26 €
520	4 699.07 €

ARRÊT MALADIE

- ENVOYER à l'adresse du centre de service RH - GHRO :
Bâtiment BELLINI - BP 100 -
77777 Marne la Vallée - Cedex 4
OU
- Déposer via le formulaire
« Transmettre un arrêt de travail »
sur D Tools HR

RETARDS / ABSENCES

LIGNE DÉPLOIEMENT
Tél. : 01 64 74 81 99

SMS / WHATSAPP
Tél. : 07 85 19 17 50

RÉCAPITULATIF DES ABSENCES AUTORISÉES RÉMUNÉRÉES

Sans condition d'ancienneté

Mariage du salarié	5 jours (4 jours pour les salariés de SETEMO / EDLI pour mariage ou PACS)
Naissance ou adoption	3 jours
Mariage d'un enfant (le PACS d'un enfant n'ouvre pas droit à congé)	2 jours (1 jour pour les salariés de SETEMO / EDLI)
Actes médicaux PMA	Tous les examens
Les conjoints salariées en parcours de PMA (ou partenaires liés par un PACS ou personnes vivants maritalement)	3 jours
Examens de grossesse	7 absences
Les conjoints salariées enceintes (ou partenaires liés par un PACS ou personnes vivants maritalement)	3 absences
Pause pour les salariées enceintes (dès 5 ^{ème} mois)	30 min de pause sup (ou 2x 15min)
Pause pour les salariées enceintes (dès 7 ^{ème} mois)	1 heure de pause sup (ou 2x 30min)
En cas d'interruption de grossesse avant 22 semaines d'aménorrhée uniquement pour les salariés de SETEMO / EDLI pour mariage ou PACS	2 jours
Décès du père, de la mère, du beau-père, de la belle-mère, d'un frère ou d'une sœur	3 jours
Décès du conjoint ou concubin ou partenaire d'un PACS	4 jours
Décès d'un enfant ou d'une personne de moins de 25 ans dont le salarié à la charge ou décès d'un enfant, quel que soit son âge, lorsque celui-ci est lui-même parent (congé de deuil)	7 jours
Décès d'un enfant de plus de 25 ans (congé de deuil)	5 jours
Décès d'un enfant de moins de 25 ans (ou d'une personne à charge de moins de 25 ans ou d'un enfant quelque soit son âge s'il était lui-même parent)	14 jours
Décès d'un enfant de plus de 25 ans	12 jours
Décès d'un ascendant au second degré (grands-parents)	1 jour (2 jours pour les salariés de SETEMO / EDLI)
Rentrée scolaire (un ou des enfant(s) en âge scolaire ; jusqu'à la veille des 12 ans)	1/2 journée (pas de disposition prévue pour les salariés de SETEMO / EDLI)
Actes médicaux Handicap	5 jours (possibilité de prise en demi-journées)
Actes médicaux supplémentaires Handicap sur avis médecin traitant ou spécialiste	2 jours supplémentaires (possibilité de prise en demi-journées)
Proche aidant (dont le conjoint ou le partenaire de PACS, un parent (père, mère), ayant un enfant à charge handicapé, ou ayant un petit-enfant en situation nécessitant une aide régulière et fréquente	6 jours (possibilité de prise en demi-journées)
Annnonce de la survenue chez un enfant d'un handicap, d'une maladie chronique nécessitant un apprentissage thérapeutique ou d'un cancer	5 jours (possibilité de prise en demi-journées)
Représentant légal d'un proche (désignés tuteurs, curateurs ou visées par une mesure de sauvegarde de justice)	1 jour (possibilité de prise en demi-journée)
Salariés de plus de 60 ans	30 min de pause sup (ou 2x 15min)
Salariés nuit fixe de plus de 60 ans	1 heure de pause sup (ou 2x 30min)

Sous réserve d'avoir trois mois d'ancienneté

Enfants malades de moins de 14 ans	5 jours (pas de disposition prévue pour les salariés de SETEMO / EDLI)
Hospitalisation d'un enfant de moins de 14 ans	1 jour sup (pas de disposition prévue pour les salariés de SETEMO / EDLI)

Sous réserve d'avoir six mois d'ancienneté

Endométriose	4 jours
Spécificité PACS	
PACS avec un an d'ancienneté	5 jours
PACS avec une ancienneté inférieure à un an	4 jours

CSE EURO DISNEY
COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE

Bâtiment Imaginations • 77777 CS 50907
77704 MARNE LA VALLÉE - Cedex 4
Tél. : 01 64 74 39 45

Email : accueil@cseDisney.com
Subventions des salariés :
subvention@cseDisney.com

Remise 10%

sur présentation de l'ID (Date à consulter au CSE)



Val d'Europe et Saison de Meaux
(Les samedis)



Meaux - Serris
(Les jeudis)



Clos du chêne
(Certains jeudis de chaque mois)



Chessy
(Chaque premier mercredi du mois)

Les dates et/ou les offres sont susceptibles d'être modifiées
et/ou supprimées au cours de l'année

Carte cadeau de Noël

- SUBVENTIONS**
- Jusqu'à 300 euros de subvention ;
 - 50 euros de bons de cadeaux pour une naissance / adoption ;
 - 50 euros de bons de cadeaux pour un départ à la retraite ;
 - 500 euros de don maximum en cas de décès du salarié(e), conjoint (mariage, concubinage ou PACS) ou d'un enfant ;
 - Aide de secours de 100 euros par salarié, 160 euros par couple et 60 euros par enfant à charge.

Billetterie CSE Offres exclusives Cast-Members

 Carte cadeau 100 € Remise de 6%, tarif après réduction : 94 € Carte cadeau 50 € Remise de 6%, tarif après réduction : 47 €	 Carte cadeau 106 € Remise de 6%, tarif après réduction : 100 € Carte cadeau 53 € Remise de 6%, tarif après réduction : 50 €	 Billet à 45,30 € Tarif unique, gratuit pour les - 3ans.
 Billet à 6,30 € Tarif unique, croisière promenade sur la Seine (1 heure).	 Billet Adulte 16 € Sans limite de validité Billet Enfant 8 € Sans limite de validité Tarif de 3 à 11 ans Gratuit pour les enfants de - 3 ans	 Billet à 18,50 € Tarif unique, gratuit pour les enfants de - 5 ans.
 Billet à 20 € Tarif unique, gratuit pour les enfants de - 4 ans.	 Billet à 41 € Tarif unique, gratuit pour les enfants de - 5 ans.	 Billet à 6,50 € Limitée à 6 places par mois et par Cast-members.

La billetterie n'est ni reprise ni échangée. Les paiements en espèces sont plafonnés à 1 000 euros, et les paiements par chèque sont limités à 350 euros.